

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONTségUR COURT TERME - PART C ISIN : FR0010559336

Cet OPCVM est géré par MONTségUR FINANCE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euros », Montségur Court Terme est un fonds recherchant une rentabilité supérieure à celle de l'indice Euro MTS 1-3 ans sur la durée de placement recommandée.

Cet indice ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds.

Caractéristiques essentielles

Le portefeuille est investi principalement en Titres de Créances Négociables et instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixes et à taux variables ou encore en obligations indexées sur l'inflation des pays de la zone euro, émises par des entreprises ou des Etats exclusivement libellés en euros et réputés « Investment Grade », à savoir notés au minimum BBB- par l'agence Standard & Poor's ou une agence équivalente.

Outre les titres ayant subi une dégradation en « High Yield » ou spéculatif postérieurement à leur acquisition et que ce soit à travers les lignes détenues en direct ou au travers des OPCVM, le fonds pourra exposer maximum 20 % de son actif à des émetteurs ou des émissions qui ne seront notés par aucune des trois principales agences de notation (Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings) ou qui seront notés « High Yield » par ces mêmes agences simultanément. N'appartiendront pas à cette poche les titres notés « Investment Grade »

par S&P (ou par au moins l'une des deux autres agences de notation), les émissions non notées ou notées « High Yield » par l'ensemble des trois agences mais dont l'émetteur est noté « Investment Grade » par S&P (ou par au moins l'une des deux autres agences de notation).

Aucune contrainte n'est imposée sur la durée, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis dès l'instant où la sensibilité globale du portefeuille n'excède pas 4.

Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10 % de l'actif net.

Le fonds est un fonds de capitalisation..

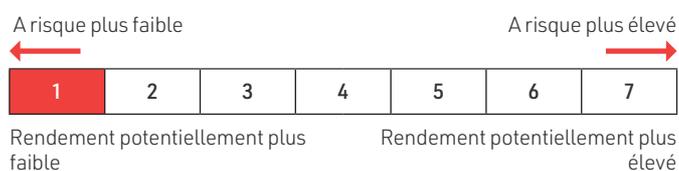
Autres informations

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11H auprès de Montségur Finance ou de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

Recommandations

La durée de placement recommandée est de 3 mois à 2 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

L'OPCVM est classé en catégorie 1 en raison de son exposition aux risques de taux et de crédit.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit :

Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie :

Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,5 %
Frais de sortie	0,5 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,42 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2019.

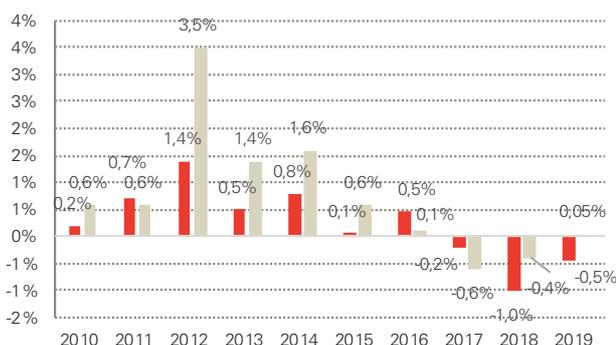
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « Frais et commissions » du prospectus qui est disponible auprès de MONTSEGUR FINANCE.

PERFORMANCES PASSÉES



La part C de Montségur Court Terme a été créée le 31 décembre 2007.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

L'indicateur de référence est l'indicateur composite suivant : l'EURO MTS 1-3 ans coupons réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances sont présentées en EURO.

■ Montségur Court Terme - Part C
■ Indice de référence

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet www.montsegurfinance.com.

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site internet www.montsegurfinance.com

Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegurfinance.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Montségur Finance est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.